

Nous contacter

Bureau de Melun

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77
Maison Départementale des Sports
12 bis rue du Président Despatys
77000 Melun

Bureau de La Ferté-Gaucher

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77
Maison des Services Publics
6 Rue Ernest Delbet
77320 La Ferté-Gaucher

contact@sportrural77.org

www.sportrural77.org

06 46 66 18 59

Rejoignez-nous sur Facebook

Nos partenaires



Comité Régional Ile-de-France
Sport en Milieu Rural



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE LA
COHÉSION SOCIALE
DE
SEINE-ET-MARNE



CDOS
SEINE-ET-MARNE

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Comité Départemental 77
Sport en Milieu Rural

ÉVÈNEMENT

Dimanche 8 octobre 2017
au Plessis-Feu-Aussoux

12^{ème} Foulées du Plessis-Feu-Aussoux

Renseignement et Pré-inscription

Alexandre KUPR
alex.cdsmr77@gmail.com
01 60 56 04 26
06 29 62 37 67

9h30 départ 5,6 kms

8€ pré-inscription,
10€ sur place.

départ 10 kms

10€ pré-inscription,
12€ sur place.

11h départ 2 kms
(enfants), 2€.

Pré-inscriptions : jusqu'au samedi 7 Octobre 20h.



Comité Départemental
du Sport en Milieu Rural 77

Maison Départementale des Sports
12 bis rue du Président Despatys • 77000 Melun
Tél : 01 60 56 04 26

www.sportrural77.org

Ne pas jeter sur la voie publique ! - Indépendants Associés - CDSMR 77 - 0617

Création : Indépendants Associés • Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 • Septembre 2017

Règlement

Le Cercle d'Animation Sportive et culturelle du Plessis-Feu-Aussoux et le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Seine-et-Marne, organisent les 12^{ème} foulées du Plessis-Feu-Aussoux le dimanche 8 Octobre 2017.

Nous proposons 3 courses :

- 2 km
- 5,6 km (à partir de 2002)
- 10km (à partir 1999)

Départ : 1C Rue de la fête - 77540 Le Plessis-Feu-Aussoux

Article 1 : les conditions de participation

Les 3 courses à pied sont conformes à la réglementation de FFA.

Les courses sont ouvertes, à toutes les personnes licenciées (FNSMR, FFA, FF TRIATHLON) ou non licenciées.

Pour tous les non-licenciés, les inscriptions seront sous présentation **d'un certificat médical daté de moins d'un an à la date de l'épreuve et autorisant la pratique de la course à pied ou du triathlon en compétition. Pour les mineurs non-licenciés FFA une autorisation sera demandée. (Voir dossier inscription)**

Les inscriptions doivent être réalisées par courrier ou par mail jusqu'au vendredi 6 octobre 2017, il y aura la possibilité de faire l'inscription sur place le jour de la course.

Le retrait du dossard se fera le jour de l'épreuve jusqu'à 30 minutes avant les courses. Pour le retrait du dossard, la présentation de la pièce d'identité et/ou la licence (FNSMR, FFA, FF Triathlon) et pour les non-licenciés le certificat médical est obligatoire.

Les tarifs

- Course enfant 2 km : 3€**
- 5,6 km : 10€ (+2€ le Jour J)**
- 10 km : 12€ (+2 euros le jour J)**

Article 2 : Horaire

A partir de 8h : retrait des dossards
9h30 : départ 2 km
9h30 : départ 5,6 km
11h : départ 10 km

Article 3 : Disqualification

Chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route et aux consignes des signaleurs de course. Tout concurrent sera mis systématiquement hors-course en cas de non-respect du parcours, des consignes des signaleurs, de la nature (jet de détritus, gobelets, bouteilles, etc...) ou d'assistance extérieure. Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin à la course de concurrent dépassent temps limite de passage au dernier ravitaillement.

Article 4 : Chronométrage

Le chronométrage sera réalisé par le comité départemental du sport en milieu rural de Seine-et-Marne.

Article 5 : Ravitaillement

Un ravitaillement vous sera proposé à mi-parcours du 5,6 km et du 10 km puis un autre à l'arrivée

Article 6 : Classement et Récompenses

Nous récompenserons les 3 premiers de chaque course.

Les premiers de chaque catégorie (senior, master 1, master 2) femme et homme.

Une cérémonie de remise des récompenses sera effectuée à la fin des 3 courses, vers 12h.

Article 7 : Assurance, Sécurité et secours

Le service médical de la course sera assuré par une unité mobile de la croix rouge.

La sécurité sur le parcours sera assurée par des signaleurs reconnaissables (gilet jaune fluo).

Il incombe à chacun de disposer d'une assurance personnelle.

Article 8 : Droit à l'image

Les participants, par leur engagement aux épreuves, autorisent les organisateurs ainsi que ses partenaires à utiliser les images ou les vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

Article 9 : Annulation

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif propre à l'organisation aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

En cas de vols ou d'accident, l'organisateur décline toute responsabilité.

Fiche d'inscription les 12^{ème} foulées du Plessis-Feu-Aussoux

Renseignements

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Téléphone : Email :

☐ Licencié ☐ Non-licencié

☐ FNSMR.....N° :

☐ FFA.....N° :

☐ FF Triathlon.....N° :

☐ Autre :N° :

Tarifs

	Tarifs	Total
	2 km : 2€	
	5,6 km : 8€ (+2€ le jour J)	
	10 km : 10€ (+2 € le jour J)	

